

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 Mars 2015 à 20h00

## **Président : M. DUSSART**

Etaient présents : Mrs JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, CAPRON, CARRE, GAUDIERE, GUY, POURNY, CARON, Mmes COURTEAUX, HENNON, LEFEBVRE.

Etaient absents excusés : Mme ISEBE, excusée, ayant donné une procuration de vote à M DUSSART  
Secrétaires de séance : M JEUNIAUX ET Mme COURTEAUX

Date de Convocation : 27 Février 2015

Date de la séance : 09 Mars 2015

Affichée le : 16 Mars 2015

## **Ordre du Jour :**

### **III) L'ajout d'une délibération**

M le Maire demande l'ajout d'une délibération concernant :

- Une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour la parcelle AE 115

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'ajout d'une délibération.

### **I) Approbation du compte rendu du 19 Janvier 2015**

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **II) Délibérations :**

#### **✓ Fédération Départementale d'Electricité : Adhésion de la ville de Gamaches**

Monsieur le Maire expose que la ville de Gamaches a demandé par délibération du 08 décembre 2014 son adhésion à la Fédération Départementale d'Electricité (FDE80).

Par délibération du 09 décembre 2014, le Comité de la Fédération Départementale d'Electricité a approuvé l'adhésion de la ville de Gamaches à la Fédération, qui sera rattachée au secteur Sud-Vimeu comme le souhaite cette ville.

Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se déclare à l'unanimité des membres présents :

- Favorable à l'adhésion à la Fédération de la ville de Gamaches.

#### **✓ April Prévoyance Statutaire : Encaissement d'un chèque**

Monsieur le Maire précise que la Ste APRIL, Ste de Prévoyance Statutaire des agents des collectivités a envoyé un chèque de 234.89€ correspondant au montant de la cotisation trop versée sur l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents l'encaissement du chèque d'un montant de 234.89€

#### **✓ Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) : Convention**

Les années précédentes, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) proposait 30 jours d'activité par an. En 2015, le coût journalier a augmenté de 10% et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) propose une convention de 28 jours d'activité afin de maintenir le coût annuel et la possibilité de commander des jours supplémentaires.

La convention 2015 a pour objet de définir les modalités techniques et financières de la commune de Vers sur Selle concernant le chantier d'insertion les « Chemins de l'Espoir » gérée par le CPIE Vallée de Somme au profit de la commune.

La commune s'engage à financer 28 jours de travaux pour l'année 2015 pour un forfait journalier de 677€ TTC soit une cotisation annuelle totale de 18 956€ TTC.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve la convention 2015 du CPIE pour un montant total de 18 956€ TTC.

### **✓ Instructions des autorisations de construire : Convention Amiens Métropole**

Monsieur le Maire présente la convention de création d'un service commun entre la Communauté d'Amiens Métropole et la Commune de Vers sur Selle pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

La Loi ALLUR, Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové publié le 26 mars 2014 met fin à la mise à disposition des services de l'Etat pour instruire les autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols aux communes faisant partie d'une Communauté de plus de 10 000 habitants. Cette disposition entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Elle concerne toutes les communes dotées d'un Plan d'occupation des Sols ou d'un Plan Local d'Urbanisme.

L'article L5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales tel qu'issu de la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010 et de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale du 27 janvier 2014 permet désormais à un Etablissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et à une ou plusieurs communes membres de se doter de services communs indépendamment de tout transfert de compétence.

C'est pourquoi, dans une perspective d'économie d'échelle, la Communauté d'Amiens Métropole a approuvé la création d'un service commun et autorisé son Président à signer une convention entre Amiens Métropole et chaque commune pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

Un instructeur sera affecté au village, le coût annuel est estimé entre 1500 et 2000€. Le calcul est basé par moitié sur le potentiel fiscal et par moitié sur le nombre de dossiers lissé sur 3 ans. Prévision du coût en 2019 : environ 7000.00€.

Le Conseil Municipal de Vers sur Selle,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-4-2

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil d'Amiens Métropole du 05 février 2015,

Approuve à l'unanimité des membres présents

Article 1 : Le projet de convention à passer avec Amiens Métropole en vue de la création d'un service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol est adopté à l'unanimité des membres présents.

Article 2 : Le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

### **✓ Déclaration d'intention d'aliéner : Parcelle n° AE 115**

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître QUEQUET Marie-Françoise, notaire à Saint-Saulieu (80) concernant la parcelle Section AE 115 située au n° 25 rue de l'église à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

### **IV) Informations Vers sur Selle**

#### **➤ Présentation de M DUSSART**

##### **- Diagnostic des bâtiments communaux**

Avons reçu l'étude préconisant le changement de porte d'entrée de la mairie, les panneaux du parking, la place handicapée est à revoir au niveau du marquage au sol.

A la salle communale, création d'une rampe, d'un sanitaire handicapé et manque de signalétique.

L'agenda des travaux doit être établi pour le 27 septembre. La programmation et le chiffrage des travaux seront étudiés en commission.

##### **- SIVOM – Travaux rue de l'église**

Rendez-vous vendredi 13 mars avec le bureau d'étude. Le montant des travaux d'enfouissement des réseaux s'élève à 180 000€.

##### **- Atelier communal**

La toiture de l'atelier est montée, reste la réalisation du bardage et la clôture du terrain.

##### **- Consultation pour clôture, panneaux rigide et plantations**

Proposition de la commission :

Pour la clôture : Réception de 4 réponses dont une de 7804.00€ qui correspond au cahier des charges de la part de SD Paysage. Par 12 voix pour et 1 abstention les membres du conseil donnent un avis favorable.

Une subvention de 20% peut être allouée par le conseil départemental et on récupère également la TVA sur ces travaux.

##### **- Consultation pour la tonte des terrains et aide à la commission du fleurissement**

Proposition de la commission :

Réception de 3 réponses : dont une de 5648.40€ qui correspond au cahier des charges de la part de SD Paysage.

Par 12 voix pour et 1 abstention les membres du conseil donnent un avis favorable.

Le but est de remplacer l'employé quand il est en congés.

M POURNY demande s'il est possible d'embaucher un emploi aidé.

- Assurances des bâtiments et des véhicules

En janvier, un devis a été demandé auprès de la Ste AXA.

- Projet de répartition de la Communauté de Communes du Canton de Conty

La contribution 2014 pour le fonctionnement de l'école est d'environ 50 000€.

- Conseil d'école

Le conseil d'école a lieu demain à 18h.

- Congrès des Anciens Combattants

Aura lieu le samedi 14 mars à la salle communale. Une gerbe sera déposée au monument à 11 heures et un vin d'honneur sera offert à la salle communale.

- Tours de Vers

La distribution est terminée.

Remarque :

Contrôle de vitesse dans le village à la Côte de Vers et au Culmont et problème de numérotation des maisons rue de Conty, sortie Sud.

Demande de radar pédagogique à renouveler auprès d'Amiens Métropole.

- Commémoration du Tibet

Aura lieu le 10 mars à Amiens (80), Mr Jeuniaux sera présent à la cérémonie.

- Semi-marathon de la coulée verte

Aura lieu le dimanche 15 mars.

- Rando VTT

Organisée par le comité d'animation aura lieu le 22 mars.

21h30 : Arrivée de M CARON

- Commission des Impôts Directs

La commission doit être réunie. Des convocations seront envoyées aux membres de cette commission.

## Tour de table

✓ **M CANDELIER**

- Passage à niveau

Le contrôle du passage à niveau prévu le 05 février a été annulé. La SNCF prendra contact pour un autre rendez-vous.

- Assises du transport du 07 février

- L'atelier a porté sur la qualité de service, la ponctualité, la courtoisie et l'accessibilité handicapé.

- Réseau de bus

Amiens Métropole souhaite un réseau de bus à haut niveau de service (BHNS).

- Commission des finances

La commission se réunira prochainement pour le budget prévisionnel 2015.

✓ **M JEUNIAUX**

- Réunion UDCCAS

La réunion a eu lieu le 02 février. A été sollicité pour être membre au Conseil d'Administration afin de représenter les communes rurales.

Il prendra part aux travaux de la commission seniors. Celle-ci est composée de Mmes Colette FINET, Maire de Longueau, Françoise LEGAY de Rivery, Marie-Paule DUFLOT et M Marc DEWAELE de la Communauté de Communes du Sud-Ouest Amiénois, M Joseph CASILE, Administrateur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Amiens. Ils devront travailler sur l'adaptation du logement et du maintien à domicile.

A accepté d'être dans 2 commissions, santé et seniors.

La prochaine conférence annuelle de l'UDCCAS se déroulera le 17 novembre 2015, Espace Dewailly à Amiens. Le thème retenu est le logement.

- Assemblée générale

L'assemblée générale des aînés aura lieu le 28 mars à 16h.

- Réunion du CCAS

La réunion sur l'approbation du budget primitif aura lieu en avril.

- Commémoration de l'invasion chinoise au Tibet

Aura lieu au Beffroi à 18h le 10 mars, à cette occasion le drapeau tibétain sera hissé.  
Une autre cérémonie se tiendra le dimanche 15 mars prochain au jardin des vertueux

✓ **M PROCHWICZ**

- Tours de Vers

Remerciement pour le Tours de Vers, lors de la distribution beaucoup de questions sur le débit internet.

- Livret d'accueil

Le livret d'accueil pour les nouveaux habitants est en cours de réactualisation.

- Site internet

Le site doit évoluer pour être accessible pour les nouveaux appareils ( tablette, smartphone,...).

✓ **Mme COURTEAUX**

-Conseil d'école informel fin février

Une hausse importante des effectifs (TPS et PS) est prévue, 35 enfants de 2 à 4 ans.

- Rythmes scolaires

Le résultat de l'enquête de l'APEVB est en attente.

- Commission des fêtes

Le feu de la Saint Jean aura lieu le vendredi 26 juin, le groupe de musique est déjà réservé.

M CARRE va demander des palettes à Auchan.

La fête de l'école aura lieu le 27 juin.

✓ **M CAPRON**

- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

L'assemblée générale a eu lieu le 06 mars, le compte rendu en annexe.

La nouvelle présidente est Mme QUIGNON. 50% du budget est composé de subventions.

✓ **M CARRE**

- Cimetière

Le 10 février à Saleux a eu lieu une réunion d'informations sur la réglementation et la gestion des cimetières.

Le cabinet technique propose de faire un audit du cimetière et une présentation lors d'une réunion de conseil municipal.

Le compte rendu est en annexe

- Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre des TAP, une nouvelle activité est proposée aux enfants, découverte du jardinage, du semis jusqu'à la récolte.

Présentation et proposition du projet à la directrice de l'école.

Les membres du conseil donnent un avis favorable pour l'achat d'une serre de 9m2 pour 779.00€ TTC afin de concrétiser le projet.

- Fleurissement

Il faudrait fleurir les jardinières du cimetière, et du monument E.Bourgeois.

- Déchetterie de Camon

Les plaques de ciment amiantées sont à déposer le mercredi sur rendez-vous. 1m3 par an et par habitant.

Faire une information dans le Vers Info.

- Elagage sur les rives de la Selle

L'élagage des arbres le long de la rivière n'est pas terminé, les agents du syndicat de la Selle doivent revenir en juin.

- Stationnements non réglementés

Un message d'avertissement et d'information sera déposé dans les boîtes aux lettres voire sur le parebrise des véhicules.

✓ **Mme ISEBE**

- Cabane de chasse

Qu'en est-il de la cabane de chasse située sur un terrain privé ?

La procédure est en cours menée par la SANEF ;

✓ **Mme LEFEBVRE**

- Rivière rue du moulin

A constaté beaucoup de bouteilles et de déchets dans la rivière au niveau du pont de la rue du moulin.

Les agents du syndicat de la rivière Selle doivent venir afin de procéder à un nettoyage.

- Eclairage public

Le candélabre ne fonctionne toujours pas.

Il doit être réparé avant le 15 avril.

✓ **M GAUDIERE**

- Syndicat de la Rivière Selle

L'assemblée générale aura lieu le 07 mai 2015 à 18h30 à la salle des fêtes de Loeuilly.

✓ **M CARON**

- Feux de jardin

Un riverain, route de Conty, a fait un feu dans son jardin pendant toute une journée. Il y a eu des odeurs de fumée dans les habitations situées à proximité.

Rappeler dans le Vers Info que les feux dans les terrains d'habitation sont interdits.

✓ **M CANDELIER**

- Tours de Vers

Dans le cadre de la tournée, un habitant a signalé que les agents de la SIP ne nettoyaient pas le talus jusqu'en haut de la butte laissant le lierre dégrader les arbres et fragiliser leur emprise sur le talus. L'information a été signalée à la SIP le 16 février.

### **Réunion de Conseil**

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 16 Avril 2015 à 20h.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h20.